10B3611

GREFFE
11 MARS

TRIBUNAL DE COMMERCE

ABENAO

SAS au capital de 5000 euros
Siège social : 27 rue Gautherin
10000 TROYES (Aube)
RCS TROYES 523 553 535

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT L' AUGMENTATION DE CAPITAL

I - Augmentation de capital

après lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux apports lequel dûment nommé par ordonnance du tribunal de commerce de Troyes en date du 24 janvier 2011, a statué sur la valeur des apports constatant qu'il n'avait pas d'observation à formuler sur celle-ci,
agissant en qualité d'unique associé de la société,
a décidé,
de procéder à une augmentation de capital par apport de huit cent titres OMNISOLIS pour une valeur de huit cent mille euros.
A l'issue de cet apport, le capital est augmenté par création de 800 actions nouvelles portant mêmes droits et même jouissance que les actions anciennes. Il est nouvellement constitué de 1 300 actions et une prime d'émission de 792 000 euros correspondant à la différence entre la valeur des apports et l'augmentation de capital est créée.

En conséquence, les statuts sont modifiés. L'article 6 comportera un nouvel alinéa rédigé comme suit :
"Il est apporté en date du 9 février 2011, 800 titres de la société OMNISOLIS par l'associé unique pour une valeur de 800 000 euros donnant lieu à une augmentation de capital de 800 actions de nominal 10 euros et constitution d'une prime d'émission de 792 000 euros.
L'article 7 sera modifié comme suit :
Le capital social est fixé à la somme de **treize mille euros (13 000 euros). Il est divisé en 1 300 actions de dix euros chacune**, toutes de même catégorie, libérées de leur valeur nominale, en totalité.

II- Pouvoirs

Il est donné pouvoir à tous porteurs aux fins d'enregistrement des présentes.

Fait à Troyes en 6 exemplaires,
Le 9 février 2011

Alexis de Beaurepaire

Enregistré à : SIE DE TROYES EXTERIEUR
Le 09/02/2011 Bordereau n°2011/161 Case n°8
Enregistrement : 375 €
Total liquidé : trois cent soixante quinze euros
Montant reçu : trois cent soixante quinze euros
Un ajout

Ent 952

PAR DUPLICATA

Geneviève LESZKOWICZ

Agente des Impôts